

Livret d'accueil

Bienvenue à La Maison de l'Orme Doré



Adef Résidences

01

Comment s'organise

ma vie au quotidien ?



Bienvenue à vous, bienvenue chez vous.

Les Maisons Adef Résidences sont conçues pour vous avec le savoir-faire de l'Association. Ce savoir-faire est centré sur la qualité des prestations qui vous sont proposées ainsi que sur vos choix et vos envies. Nous sommes à l'écoute de vos remarques et demandes, les professionnels sont là pour vous accompagner. Vous découvrirez au travers de ce document les éléments principaux de l'organisation quotidienne ».

Dominique Bourguine, Président du Groupe Adef.



02

Ma
de **Maison**
l'Orme Doré

Située à Saint-Dizier dans la Haute-Marne, ma Maison de l'Orme Doré est un espace calme et protégé à une heure de Nancy (54).



Avec environ une cinquantaine de professionnels, je bénéficie de l'accompagnement adéquat dont j'ai besoin.



Les professionnels sont disponibles afin que je vive de manière confortable et en sécurité.

Mon
logement

03



***Dans mon logement, je suis chez moi.
Il s'agit de mon espace privé.***

Je suis donc libre d'y apporter des objets personnels pour la décorer.

.....

Je reçois à ma convenance des visiteurs.

Je peux sortir si je le souhaite, et j'en informe le secrétariat. Toutefois, les éventuelles restrictions pour santé sont discutées avec moi.

.....

Dans mon logement, je bénéficie d'une prise téléphonique et d'une prise TV. J'ai la possibilité d'accéder à Internet grâce à la Wifi qui m'est proposée.

.....

Je demande aux professionnels à bénéficier d'une communication spécifique si j'ai des difficultés pour lire ou entendre.

.....

Je peux fumer dans les lieux prévus à cet effet, ils me sont précisés. Je peux également être accompagné à l'extérieur pour fumer.

04

Mes
services
dans mon **Logement**

Je suis en pension complète, tous les repas de la journée me sont servis à des horaires en lien avec la vie en collectivité. Je peux participer au choix des menus (je peux faire partie de la commission restauration).



Les équipes qui cuisinent mes repas sont à mon écoute et préparent des repas adaptés à mes besoins et mes contraintes alimentaires.



La liste et les horaires des animations quotidiennes sont affichés. Je peux également demander que l'on m'en fasse directement part oralement. Lectures, jeux de société, sorties extérieures etc. me sont proposés. Mes proches sont les bienvenus lors de ces moments de loisirs.

Mes journées sont organisées en fonction de mes choix, de mon accompagnement dans la vie quotidienne et des animations variées auxquelles je veux participer.

Je bénéficie des soins médicaux dont j'ai besoin par les professionnels soignants de la Maison. Pour les éventuels rendez-vous extérieurs, les professionnels s'en occupent à ma demande. J'ai le libre choix de mon médecin traitant, kinésithérapeute, orthophoniste... Il me suffit de communiquer les coordonnées aux professionnels.

.....

Mon linge est entretenu directement par la Maison, ou suivant mes souhaits que je peux confier à mes proches.

.....

L'entretien de mon logement est fait quotidiennement et la fréquence est adaptée suivant mes souhaits et mes habitudes de vie.

05

Mes
espaces de vie
et de *soins*

En dehors de mon logement, mes espaces de vie sont majoritairement climatisés et nombreux :



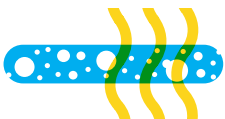
Salle
à manger



Salon
des familles



Salons
TV



Snoëzelen
mobile



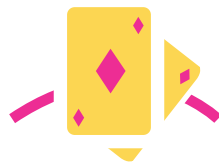
Jardin



Salle de
motricité



Salon de
coiffure



Salles
d'animation



Balnéothérapie

.....

Si je ne peux m'y rendre seul(e), alors je demande de l'aide aux professionnels dont c'est la mission.

Les valeurs avec lesquelles on m'accompagne

Tous les professionnels Adef Résidences sont formés aux valeurs éthiques fondamentales qui font foi dans ma Maison :

- le respect mutuel,
- la bientraitance,
- l'écoute,
- la considération pour mes choix,
- la vie en communauté,
- les droits et libertés garanties pour tout un chacun,
- l'acceptation des religions, des cultures régionales, des singularités...

Je peux me prévaloir à tout instant de ces valeurs auprès de la Direction de la Résidence.

07

Les équipes de ma Maison



Les équipes qui m'accompagnent ont des compétences variées : hôtellerie, animation, soin, secrétariat...

.....

Au quotidien les aides soignants, les aides médico-psychologiques, les auxiliaires de vie et les agents hôteliers sont présents auprès de moi. Ils sont appuyés si nécessaire par les infirmiers ainsi que l'animatrice.



.....

Au besoin, un médecin, une psychologue, une psychomotricienne, une ergothérapeute ou des infirmières sont disponibles et répondent à mes attentes. En cas de problème, je peux toujours faire appel à la Direction de la Résidence.



Adef Résidences

Adef Résidences est une Association à but non lucratif spécialisée dans la gestion et la création d'Établissements médico-sociaux et sanitaires. Créée en 1992, l'Association gère aujourd'hui 67 Établissements (42 Maisons EHPAD, 4 Résidences Autonomie, 15 Maisons Handicap, 2 Établissements sanitaires, 3 centres de vacances adaptées).

Acteur national reconnu dans l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de dépendance, Adef Résidences œuvre depuis 30 ans avec plus de 4300 collaborateurs auprès des personnes âgées et en situation de handicap pour leur offrir un cadre de vie chaleureux et adapté à leurs besoins.

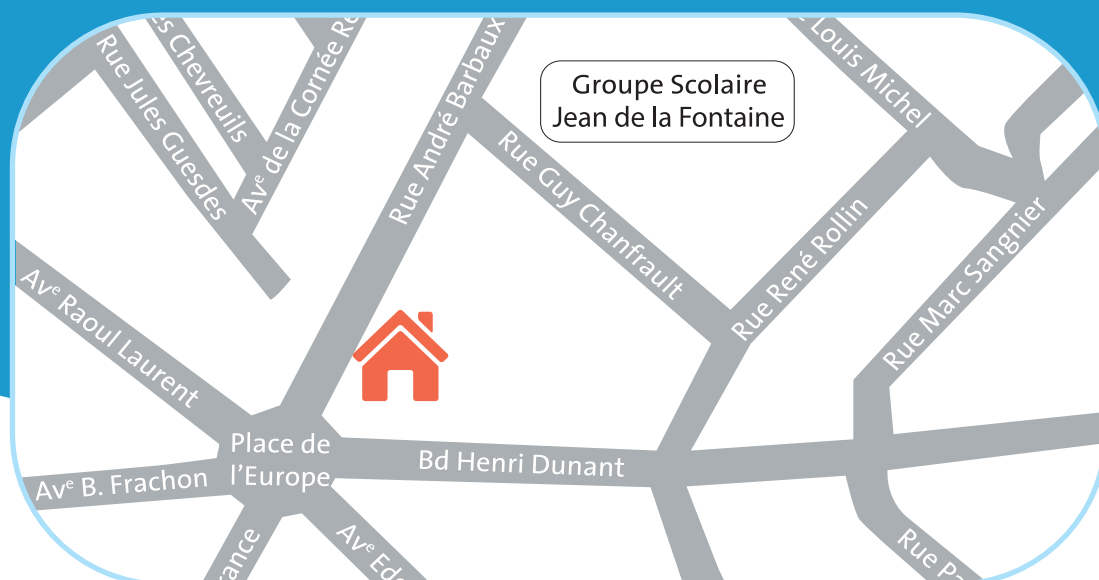
La démarche Bientraitance est un élément fondamental dans la construction d'Adef Résidences et dans la vision que ses salariés ont de leurs métiers. Afin de garantir un niveau de qualité optimal, l'Association est également dotée d'un système de contrôle qualité exigeant.

La Maison de l'Orme Doré

2 rue André Barbaux - 52100 Saint-Dizier

03 25 04 38 00

Accès par bus.



Numéros utiles :

CAF : 08 10 25 5210

Conseil Départemental 52 :
03 25 32 88 88

CLIC de Saint-Dizier
(Centre Local d'Information
et de Coordination géronto-
logique) : 03 25 04 19 19

Pompiers : 18 **SAMU** : 15

CCAS (Centre Communal
d'Action Sociale) de Saint-
Dizier : 03 25 96 09 39

**Centre Hospitalier G. de
Gaulle Anthonioz de
St-Dizier** : 03 25 56 84 84

**Numéro d'appel national
contre la maltraitance** :
39 77

Vous avez accès à toute information ou document relatif à votre prise en charge. Pour connaître la marche à suivre, vous pouvez vous adresser à la Direction de l'Établissement.

Selon la législation et pour compléter ce livret d'accueil, une notice d'information relative à la désignation de la personne de confiance doit vous être remise.